

## Projet Éoliennes Belle-Rivière dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Dossier : 6211-24-074

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 27 mai au 11 juillet 2014

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet Éoliennes Belle-Rivière dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est* par Éoliennes Belle-Rivière Société en commandite a pris fin le 11 juillet 2014. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 mai 2014 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 mai au 11 juillet 2014, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

Éoliennes Belle-Rivière Société en commandite formée de la Coopérative de solidarité Val-Éo et Algonquin Power Co. souhaite aménager un parc éolien d'une puissance nominale de 24 MW constitué de dix éoliennes Enercon de 2,35 MW chacune. Ce projet serait situé en totalité sur des terres privées à Saint-Gédéon, à Saint-Bruno et à Hébertville-Station dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. La durée d'exploitation prévue du parc serait de vingt ans. Le coût estimé du projet serait de 70 M\$ et sa mise en service serait prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

La réalisation de ce projet occuperait une superficie de 61,37 ha dont 53,69 ha en milieux agricoles et 3,21 ha en milieux forestiers. Le projet nécessiterait l'aménagement d'un réseau de chemins d'accès sur une distance de 16,61 km soit 7,92 km de nouveaux chemins, la réfection de 8,69 km de chemins existants et le franchissement de 13 cours d'eau. Il nécessiterait aussi le déboisement et le décapage des aires de travail, l'installation d'un réseau collecteur d'énergie de 25 kV et de câblage de communication dans l'emprise des chemins existants, d'un poste de raccordement et de bâtiments connexes, d'un mât de mesure de vent, des bureaux de chantier et des aires d'entreposage ainsi que des travaux d'excavation, de dynamitage, de fabrication et de coulage de béton.

(Extrait du communiqué émis le 27 mai 2014)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### Le projet :

- le processus de création de la coopérative ;
- la garantie de rendement économique;
- les risques sur l'investissement ;
- la hauteur totale d'une éolienne incluant les pales.

#### Le voisinage :

- l'information sur les mesures prises pour le harfang des neiges, espèce ayant un statut particulier et présente dans la zone concernée ;
- la présence de paramoteurs dans les environs du parc éolien ;
- l'altitude de vol d'un paramoteur par rapport à la hauteur d'une éolienne et les risques d'accidents avec celle-ci ;
- la nécessité d'installer un balisage lumineux pour indiquer la position des éoliennes ;

- le schéma d'implantation des éoliennes en relation avec la zone d'approche de l'aéroport ;
- les modifications détaillées à effectuer dans la zone d'approche de l'aéroport ;
- la méthode de transmission de l'approche modifiée de l'aéroport aux pilotes d'avion ;
- la présence d'un centre d'entraînement pour les drones à proximité du parc éolien ;
- la présence d'un champ de chanvre industriel sous autorisation fédérale dans le parc éolien ;
- le chemin d'accès à construire pour accéder à une éolienne située à la limite d'un champ de chanvre ;
- le risque de saccage du champ de chanvre avec l'ouverture du chemin d'accès ;
- le risque pour un producteur agricole de perdre son permis de production de chanvre par le gouvernement fédéral en cas de vol de plants ;
- la nécessité pour le promoteur de construire une clôture pour isoler le champ de chanvre du chemin d'accès.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque publique de Saint-Bruno <i>Accès Internet gratuit</i>	550, rue des 4H
Bibliothèque publique de Saint-Gédéon	208, rue De Quen

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
27 mai 2014	<i>Le Quotidien</i>	
28 mai 2014	<i>Le Soleil</i>	
28 mai 2014	<i>La Presse</i>	
28 mai 2014		<i>Le Lac-Saint-Jean</i>
4 juin 2014		<i>Le Lac-Saint-Jean</i>

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 mai 2014 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean	137	Site Web et compte Twitter du BAPE
11 juin 2014 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mercredi 11 juin 2014 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	Salle multifonctionnelle de Saint-Bruno, 563, avenue Saint-Alphonse à Saint-Bruno
<b>BAPE : Animation</b>	Karine Lavoie, conseillère en communication
<b>Accueil et prise de notes</b>	Luc Nolet, conseiller en communication
<b>Promoteur</b>	M. Patrick Côté, directeur général Éoliennes Belle-Rivière Société en commandite M. Mathieu Cyr, chef d'équipe, WSP Canada Inc.
<b>Assistance</b>	33 personnes
<b>Durée</b>	1 h 10

## Les relations de presse

Quatre médias étaient présents à la soirée d'information du 11 juin 2014 : *Radio-Canada* (télé), *Planète radio 104,5 FM* ainsi que les journaux *Le Quotidien* et *Le Lac-Saint-Jean*.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. *Le Quotidien* a publié un article faisant état des grandes lignes du projet et de la disponibilité de l'étude d'impact pendant la période de 45 jours. *Radio-Canada* (radio, télé, internet), les stations de radio *CKRS* (Saguenay), *CHRL* (Roberval), *CFGT* (Alma), *CHVD* (Dolbeau-Mistassini) ont également fait mention de la période d'information tandis que le *Journal de Québec* a publié un article sur la séance d'information du 11 juin 2014.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

*Karine Lavoie*

Québec, le 22 juillet 2014

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Luc Nolet, conseiller en communication